

Est. A-13111

1402.



PROSPECTUS

de la

MAISON d'ÉDUCATION

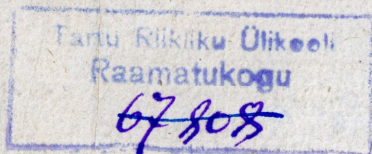
établie et dirigée

par

E. F. Komprecht

à

RIGA.



RIGA,

imprimerie de G. F. Häcker.

1843.

1402.

Permis d'imprimer.

Riga, le 22. Février 1843. Dr. C. E. Napiersky,
Censeur.

Est. A

Yhteisö Rikliku Oikooli
Roumatukogu

23236

But et Organisation de l'Etablissement.

L'Etablissement peut être considéré, selon le double but qu'il se propose, comme Ecole réelle et comme Ecole littéraire. La première offre tous les moyens de se former aux jeunes garçons qui ne feront pas leurs études à l'université, et qui se consacreront au commerce, ou à l'état civil, ou à l'état militaire; ainsi qu'à tous ceux qui désirent une sphère d'activité dans une vie privée indépendante. L'école littéraire prépare les élèves pour les classes supérieures du gymnase.

L'Etablissement admet des élèves comme Pensionnaires, qui demeurent tout-à-fait dans la maison; ou comme Demi-Pensionnaires, qui se conforment toute la journée à la vie de la maison; ou enfin comme simples Ecoliers, qui ne participent qu'à l'enseignement public.

L'âge de huit ans, ou au plus tard celui de neuf, est l'âge le plus convenable à l'admission des élèves. On accepte cependant des élèves d'un âge plus avancé, pourvu qu'ils aient les connaissances proportionnées à leur âge.

Il ne peut que nous être agréable d'être avertis un certain temps d'avance de l'arrivée d'un pensionnaire. Au cas que les parents projettent un changement quelconque avec leurs enfants, nous en demandons un avertissement six mois d'avance.

Pour ce qui concerne le genre de vie des élèves, le temps où ils se lèvent, s'habillent, la dévotion en commun, l'instruction, etc., tout est déterminé par l'ordre du jour; et la discipline est telle que l'exige la vie de famille soumise aux lois de l'éducation et de la religion.

Ordre du jour des élèves.

Le matin, à six heures, le son de la cloche appelle tous les élèves à l'activité accoutumée. La première demi-heure est destinée à se laver, à s'habiller, etc. Ensuite, sous la surveillance d'un inspecteur, commence le travail préparatoire aux leçons de la journée. Les plus jeunes élèves reçoivent les conseils nécessaires sur la manière dont ils doivent faire chacune de leurs tâches. Ils travaillent aux tables communes, ainsi que les élèves plus âgés qui ont encore besoin d'encouragements et de réprimandes. Ne pas travailler à ces tables, mais être plus séparé, c'est une preuve honorable de la confiance qu'on acquiert par son application et sa bonne conduite.

A sept heures et demie, les élèves, à un avertissement de la cloche, se rendent dans la salle à manger pour y prendre leur déjeuner; à huit heures, ils continuent leurs préparations; à neuf heures moins cinq minutes, la cloche les appelle à la prière du matin;

Il ne peut que nous être agréable d'être avertis un certain temps d'avance de l'arrivée d'un pensionnaire. Au cas que les parents projettent un changement quelconque avec leurs enfants, nous en demandons un avertissement six mois d'avance.

Pour ce qui concerne le genre de vie des élèves, le temps où ils se lèvent, s'habillent, la dévotion en commun, l'instruction, etc., tout est déterminé par l'ordre du jour; et la discipline est telle que l'exige la vie de famille soumise aux lois de l'éducation et de la religion.

Ordre du jour des élèves.

Le matin, à six heures, le son de la cloche appelle tous les élèves à l'activité accoutumée. La première demi-heure est destinée à se laver, à s'habiller, etc. Ensuite, sous la surveillance d'un inspecteur, commence le travail préparatoire aux leçons de la journée. Les plus jeunes élèves reçoivent les conseils nécessaires sur la manière dont ils doivent faire chacune de leurs tâches. Ils travaillent aux tables communes, ainsi que les élèves plus âgés qui ont encore besoin d'encouragements et de réprimandes. Ne pas travailler à ces tables, mais être plus séparé, c'est une preuve honorable de la confiance qu'on acquiert par son application et sa bonne conduite.

A sept heures et demie, les élèves, à un avertissement de la cloche, se rendent dans la salle à manger pour y prendre leur déjeuner; à huit heures, ils continuent leurs préparations; à neuf heures moins cinq minutes, la cloche les appelle à la prière du matin;

à neuf heures les leçons commencent, et sont interrompues à onze par un second déjeuner et un quart d'heure de récréation, après lequel elles recommencent pour durer jusqu'à une heure. Le dîner rassemble tous les membres de la famille à une heure et demie.

Après le dîner jusqu'à trois heures le temps des élèves est consacré, soit à des exercices gymnastiques, soit à des jeux et récréations dans le jardin; à trois heures les leçons et le travail recommencent et durent jusqu'à huit heures, avec une heure de relâche de cinq à six, dont les élèves profitent pour prendre leur goûter et se récréer; à huit heures, le souper, puis, à neuf heures, les élèves, accompagnés d'un inspecteur, se rendent ensemble en leur dortoir, après une courte prière. Ils demeurent et couchent dans des chambres spacieuses et saines.

Les après-dînées du mercredi et du samedi, jusqu'à trois heures, sont destinées à des exercices gymnastiques ou à des jeux dans la cour; de trois à cinq, les élèves se préparent pour les leçons du lendemain, et de cinq à huit, ils ont, en été, un temps de liberté passé, sous la surveillance d'un maître, à la promenade ou au bain; en hiver, les heures de récréation de cinq à huit consistent, soit en promenades et en amusements dans la cour où est construite une montagne russe, soit en occupations utiles et en lectures instructives, etc.

Les dimanches et les jours de fête on se lève à sept heures. De sept à huit on se lave, on s'habille, puis vient le déjeuner. Avant l'heure du culte divin, chaque élève entreprend une occupation utile.

Après le service divin, leur temps est rempli, jusqu'au dîner, par des exercices salutaires dans la cour ou par des occupations utiles dans la chambre. L'après-dinée est libre et consacrée, à des jeux de société et à des leçons de danse. Toutes les années, à la Pentecôte, on fait un petit voyage de quatre à cinq jours.

Objets de l'enseignement.

1. Religion.

III. Histoire biblique de l'ancien et du nouveau Testament. Choix de poésies spirituelles et de versets de la Bible, propres à l'excitation et à la vivification des sentiments religieux. Histoire biblique par Kohlrausch.

II. } Eclaircissement du Catéchisme et lecture des
I. } Saintes Ecritures.

Catéchisme d'Evers.

Catéchisme de la Bible, de Krummacher.

Les élèves du culte grec et du culte catholique reçoivent leur instruction d'un prêtre de leur foi.

2. Histoire.

III. Personnages et événements de l'histoire universelle faisant époque.

II. Faits importants des temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Aperçu chronologique.

Histoire de la Russie en langue russe.

Guide de Volger pour le premier enseignement de l'histoire.

Guide pour l'enseignement de l'histoire de la Russie, par Ustrealoff.

I. 1) Sém. Tableau de l'antiquité.

2) Sém. Tableau de l'histoire du moyen-âge
et de l'histoire moderne.

Histoire de la Russie en langue russe.

Histoire de Volger. 2ème cours.

Tableau chronologique de l'histoire universelle,
par Kohlrausch.

Guide pour l'enseignement de l'histoire de la
Russie, par Ustrealoff.

Atlas du monde ancien, par Stieler.

3. Géographie.

III. Coup d'oeil général sur la terre, ses pays, ses
mers, ses montagnes et ses fleuves. Topo-
graphie de l'Europe.

Géographie de Nischwitz.

Atlas élémentaire de Stieler.

II. Continuation de la topographie de l'Europe.
Topographie générale des autres parties du
monde.

Géographie de la Russie en langue russe.

Géographie de Selten.

Abrégé de la géographie de la Russie, par
Arsenieff.

Atlas élémentaire de Stieler.

I. Géographie mathématique et géographie phy-
sique. Géographie particulière. Géographie
de la Russie en langue russe.

Géographie de Volger.

Géographie de la Russie, par Arsenieff.

Atlas élémentaire, de Stieler.

4. Sciences naturelles.

a) Histoire naturelle.

- III.) Les trois règnes dans leurs phénomènes les
 II.) plus remarquables.

Enseignement de l'histoire naturelle de Schubert.

b) Physique.

- I. Enseignement de la Physique, par Kriess.

5. Mathématiques.

- III. a) Calcul de tête et arithmétique numérale
 par toutes les règles fondamentales sur les
 nombres entiers, connus et inconnus.

Problèmes de Krümmer.

b) Notions préliminaires de géométrie.

- II. a) Calcul fractionnaire et proportions simples.
 Calcul des grandeurs positives et négatives.
 Calcul des puissances. Fractions décimales.

Problèmes de Krümmer.

Recueil d'exemples de Meier Hirsch.

b) Géométrie élémentaire.

- I. a) Extraction des racines carrée et cubique.
 Calcul radical.

Proportions. Equations du premier degré.

Proportions composées.

b) Géométrie élémentaire.

Problèmes de Krümmer.

Recueil d'exemples de Meier Hirsch.

Les élèves de la classe réelle ont deux leçons
 de mathématiques en langue russe.

6. Langues.

1. Langue allemande.

- III.) Enseignement des formes et de la syntaxe.

- II.) Exercices faciles d'orthographe et de style.

Déclamation.

- I. Périodes et connaissance précise de la grammaire allemande; exercices de style et de déclamation.

Grammaire allemande de Heyse.

Poètes allemands, de Götzinger.

2. Langue russe.

- III. Leçons de lecture avec tous les soins qu'exigent une prononciation pure et l'accentuation correcte de mots.

Vocables. Locutions. Déclamation de fables faciles, paraboles, etc. Grammaire: enseignement pratique du substantif et de l'adjectif. Déclinaisons par écrit. Calligraphie.

Alphabet et livre de lecture de Blagoweschtschenski.

Grammaire russe de Pawlowski.

- II. Traductions du russe en allemand et vice-versa. Grammaire: enseignement fondamental du substantif et de l'adjectif. Adjectifs numériques, pronoms et verbes. Théorie de l'accentuation. Orthographe pratique. Analyse grammaticale.

Christomathie de Blagoweschtschenski.

- I. Traductions de l'allemand. Petites compositions russes. Grammaire: conclusion de l'étymologie. Abrégé de la syntaxe. Orthographe théorique. Aperçu analytique de l'étymologie complète. Grammaire appliquée à la lecture d'un auteur facile.

Grammaire russe de Pawlowski.

Chrestomathie de Blagoweschtschenski.

Fables de Kriloff.

3. Langue française.

III. Exercices de lecture et de conversation. Premier cours de la grammaire. Traductions du français en allemand et vice-versa. Vocables français appris par coeur.

Livre français pour les écoles.

II. Exercices de lecture et de conversation. Cours de grammaire avec plus de développements. Traductions de l'allemand en français et vice-versa. Dialogues français, vocables, petites anecdotes et poésies appris par coeur.

Grammaire de Fränkel.

Enseignement graduel de Fränkel. 1er cours.

Livre français pour les écoles.

Dialogues français, russes et allemands d'Oldecop.

I. Construction grammaticale avec développements fondamentaux. Traductions et compositions. Dialogues et poésies.

Grammaire française de Noël et Chapsal.

Enseignement graduel de Fränkel. 2ème cours.

Leçons françaises de littérature et de morale, par Noël et de la Place.

Dialogues de Ponge.

4. Langue anglaise.

II.) Développement soigné de l'organe de la voix.

I.) Lecture fréquente. Grammaire. Traductions de l'anglais. Dialogues faciles appris par coeur. Grammaire de Lloyd.

Méthode pratique de Thieme pour apprendre la langue anglaise.

Dictionnaire anglais de Thieme.

5. Langue latine.

III. Traité des Formes. Exercices par écrit sur les déclinaisons.

II. Traité des formes, et traductions faciles du latin en allemand et vice-versa. Règles principales de la syntaxe.

Grammaire latine d'Ellendt.

Livre de lecture d'Ellendt.

I. Lecture d'un prosateur; lecture d'un poète. Grammaire avec compositions et exercices de vive voix.

Grammaire latine d'Ellendt.

Guide de Schulzer pour traduire de l'allemand en latin. Chrestomathie de Willigerod.

Cornelius Nepos, Salluste, Cicéron, Métamorphoses d'Ovide.

6. Langue grecque.

II. Partie étymologique de la grammaire grecque.

I. Cours complet de la partie étymologique de la grammaire. Coup d'oeil sur les règles les plus importantes de la syntaxe. Exercices domestiques et de vive voix.

Grammaire de Buttmann.

Livre de lecture de Jacob.

Retraite de Xénophon.

Homère des écoles, de Koch.

Arts mécaniques et d'agrément.

1. Calligraphie.

2. Dessin.

3. Danse.

4. Musique.

Le but principal de l'enseignement est d'inculquer des connaissances fondamentales, au moyen de méthodes fixes et déterminées. Nous cherchons à exciter l'assiduité publique de concert avec l'application privée, et ne voyons qu'avec déplaisir tout éloignement des élèves dans un autre temps que les vacances, ainsi que leur départ avant, et tout retour tardif après les vacances, à cause des désordres inévitables qui en résultent.

Plan de leçons.

Objets de l'enseignement.	Trois.		Sec.		Prem.	
	1. Divis.	3. Divis.	1. Divis.	2. Divis.	1. Divis.	2. Divis.
	Leç.		Leç.		Leç.	
Religion	2	2	2	2	2	2
Histoire	2	2	2	2	3	3
Géographie	2	2	2	2	2	2
Histoire de la Russ. en lang. russe.	—	—	1	1	1	1
Géograph. de la Russ. en lang. russ.	—	—	1	1	1	1
Histoire naturelle	1	—	1	1	—	—
Physique	—	—	—	—	2	2
Géométrie	2	—	2	2	2	2
Arithmétique	4	4	4	4	4	4
Mathématiques en langue russe.	—	—	—	—	—	2
Langue allemande	4	6	3	3	3	3
Langue russe	6	6	6	6	6	6
Langue française	4	4	4	6	4	6
Langue anglaise	—	—	—	2	—	2
Langue latine	1	—	2	—	5	—
Langue grecque	—	—	2	—	3	—
Calligraphie	2	4	2	2	—	2
Dessin	2	2	2	2	2	2
Somme de toutes les leçons dans chaque classe . .	32	32	36	36	40	40
Viennent encore les leçons de chant en deux divisions.						

Tous les jours a lieu une conversation dans la langue du maître chargé de surveiller les élèves.

Cercle des maîtres.

L'élève confié à l'Etablissement en qualité de pensionnaire, se trouve dans des rapports plus étroits, que celui qui prend simplement part aux leçons; il entre dans le cercle des maîtres et de ses camarades comme en une grande famille.

Le Directeur de l'Etablissement en a l'inspection générale; il forme le plan des leçons et en règle l'exécution, entretient la correspondance avec les parents et les tuteurs, dispose et transmet les témoignages, a le maniement des affaires de discipline et d'économie de la maison. Il se donne pour collaborateurs des maîtres surveillants, qui partagent avec lui le soin de conduire, d'élever d'instruire les élèves, veillent avec lui sur leur conduite et leur application, sur leur état physique et intellectuel, les réveillent le matin, sont présents quand ils s'habillent, quand ils travaillent, assistent à leurs jeux, les accompagnent dans leurs promenades, et les surveillent continuellement dans les chambres, comme dans la cour, pendant les heures de récréation. Ces mêmes personnes, ainsi que de simples maîtres, sont chargées de l'enseignement dans les différentes branches de la science et dans les arts.

L'instruction est confiée à des maîtres publics et privés.

Le premier soin de l'établissement sera toujours de s'attacher des hommes qui ont, dans les sciences, dans les langues, dans toute autre branche de l'instruction, toute l'habileté, toutes les capacités désirables. Pour l'enseignement des langues vivantes,

nous ne choisissons que des maîtres natifs de la patrie de ces langues.

Conduite des affaires.

Le règlement de l'école détermine tout ce qui regarde la conduite des élèves, pensionnaires ou écoliers.

Afin que les parents et les tuteurs soient toujours au courant des progrès intellectuels et moraux de leurs enfants, il leur est envoyé chaque mois un témoignage, renfermant les remarques de chaque maître touchant les études et la conduite des élèves.

Chaque année a lieu un examen public, au quel sont priés d'assister les préposés et les parents.

Les dimanches et les jours de fête, lorsque les pensionnaires manifestent le desir de faire une visite à leur famille, à des parents, ou à des familles amies, la permission ne leur en est accordée que sur une invitation immédiate ou par écrit de la part de ceux qui les convient. Si les parents ou ceux qui les représentent ont désigné d'avance la famille que peut visiter l'élève, celui-ci en obtient la permission sans invitation préalable. Il ne peut s'éloigner de l'Etablissement sans un consentement formel.

Les permis imprimés en usage à la pension portent la désignation du temps où l'élève obtient un congé, sa durée. Ils sont aussi destinés à recevoir la remarque du moment de l'arrivée et du départ, que sont priées d'écrire les personnes que va voir l'élève.

Quand par une cause quelconque, l'externe ou l'écolier se voit empêché de se rendre à l'école, il est tenu de transmettre au Directeur un billet d'ex-

cuse, de la part de ses parents, ou des personnes aux soins des quelles il est confié. Si les parents, ou ceux qui les représentent, désirent un retour à la maison antérieur à l'époque fixée par le règlement, nous y consentons sur une demande écrite par eux.

Un éloignement considérable ou d'autres causes pouvant empêcher les parents de procurer des habits à leurs enfants, le Directeur se charge d'y pourvoir, dès qu'on le désire. L'argent pour les menus plaisirs lui est remis.

Vacances.

- I. Les vacances de Pâques: depuis le Samedi avant le Dimanche des Rameaux jusqu'au Jeudi de la semaine de Pâques.
- II. Les vacances de la Pentecôte: depuis le Samedi avant la semaine de la Pentecôte jusqu'au Jeudi de la même semaine.
- III. Les vacances des canicules: depuis le 23. Juin jusqu'au mois d'Août.
- IV. Les vacances de Noël: depuis le 18. Décembre jusqu'au 8. Janvier.
- V. Les jours de fête légaux.

Conditions.

Chaque élève, à son entrée dans la pension, doit être muni d'un inventaire minutieux de tous les vêtemens, du linge, des livres et autres objets qu'il possède. Il y noste par la suite les objets nouveaux qu'il acquiert et ceux dont il se défait.

L'interne trouve à la pension tous les meubles nécessaires au coucher et au lever, pour ses livres, ses habits, son linge, etc.

Il apportera :

- I. 1 matelas, 1 oreiller de plumes, 1 couverture ouatée, et 1 légère couverture pour l'été.
- II. 3 paires de draps de lit.
3 taies d'oreiller.
12 chemises.
6 caleçons.
12 mouchoirs de poche.
12 chemisettes.
3 cravates.
12 essuie-mains.
1 nappe.
6 serviettes.
1 cuiller en argent et une cuiller à thé.
1 couple de couteaux et de fourchettes.
- III. 2 ou 3 vêtements complets.
6 gilets.
1 ou 2 manteaux.
1 ou 2 bonnets.
1 robe de chambre.
4 paires de bottes avec galoches.
1 paire des ouliers, etc.

Ces objets restent
à la pension lors de
la sortie de l'élève.

Chaque pensionnaire peut se fournir auprès du Directeur des livres nécessaires tout reliés.

L'interne à sa réception devra présenter :

- I. Son permis de séjour à Riga.
- II. Une attestation du médecin déclarant s'il a été vacciné.
- III. Un papier désignant le médecin à consulter en cas de maladie grave, outre le médecin de la

pension, le quel visite les élèves chaque semaine.

Les frais sont en partie fixes, en partie variables.

Aux premiers appartient:

Tout ce qui est payé pour l'enseignement, la surveillance, la demeure, etc.; ce qui monte à 100 roubles argent par semestre, payables d'avance. L'élève paiera en outre, à son entrée dans la pension, 15 roubles argent pour les meubles et la vaisselle, ainsi que pour la bibliothèque de l'école.

Les frais variables sont:

Ceux d'habillement, de livres d'écoles, de médecine, de leçons particulières de musique (15 roub. arg.), de danse (30 roub. arg.) etc. Pour fournir aux dépenses de cette nature, les parents déposent chaque semestre la somme requise. Le paiement pour les externes monte annuellement à 150 roubles argent, payables d'avance par semestre; celui pour les écoliers de la troisième classe, à 50 roubles argent, de la seconde, à 75, et de la première à 100.